

GENDARMERIE  
Détachement Judiciaire  
Auditorat Militaire  
Palais de Justice  
1000 BRUXELLES  
02/508.60.11

PV n° 731

En cause :

- X . . .

- - - - -

Du chef de :

- assassinats

- - - - -

Jet :

- audition Tran Hong Cam

- - - - -

Suite au dossier n° 02 02545  
N°4 C8 de Monsieur  
l'Auditeur Militaire  
à Bruxelles

Ver Elst-Reul

-----

AUDITORAT MILITAIRE  
BRUXELLES  
  
0 6 JUIN 1994  
  
MILITAIR AUDITCRAT  
BRUSSEL

As

PRO



JUSTITIA

484

Ce jourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent  
nonante-quatre , à 0950 heures:

Nous soussigné(s) Artiges Guyn adjudant - OPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud. Mil. ~~revêtus de notre uniforme~~ (1)  
en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu en son domicile, aux date et  
heures du présent :

T r a n Hong Cam  
nationalité Belge  
né à Van Hai ( Vietnam ) le 12.09.34  
dlié rue Victor Jacobs 56 à 1040 Bruxelles

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française.

J'étais coopérant Belge au Rwanda pour l'AGCD. Je  
trouvais dans ce pays depuis fin 1992.

En date du 07.04.94 je me suis rendu chez une voisin  
Belge mais d'origine Zaïroise, afin de voir si cette  
personne n'avait pas de problèmes. En discutant, je me  
suis étonné de ce que rien n'avait permis de prévoir  
l'attentat contre le Président. C'est alors que cette  
dame m'a dit que le 06.04.94 vers 1700 hrs, un militaire  
qu'elle connaissait bien et qui se trouvait à l'hôtel  
" URUGWIRO " dans le quartier Kacyiru lui a dit de rent  
chez elle, que c'était un jour très grave, que cela  
allait pêter. Cette dame qui a un commerce à proximité  
est rentrée chez elle sans bien comprendre. Ce n'est q  
le lendemain qu'elle a compris le sens de cet avertisse

J'ai demandé à cette dame de faire une déposition che  
vous mais elle a peur. Je lui communiquerai néanmoins  
votre numéro de téléphone au cas où elle voudrait faire  
une déposition sous le couvert de l'anonymat.

(1) Biffer la mention inutile

Je peux encore vous dire qu'une autre femme, Rwandaise, m'a dit que le 06.04.94 vers 1600 hrs elle devait se rendre dans une boutique en face de l'hôtel Méridien. Elle a constaté que la boutique, ainsi que d'autres magasins des environs était fermée. C'est à ce moment que cette Rwandaise a remarqué la présence de voyoux dans la rue, c-à-d des "milices" ( interahamwe et jeunes CDR )

Le 06.04.94 vers 2030 hrs j'ai entendu 2 ou 3 fortes détonations et suis sorti de mon salon. Je n'ai rien remarqué de spécial et pour ne pas alarmer ma famille j'ai parlé d'un orage. Ce n'est que vers 22 hrs que j'ai appris du Dr Gerniers qu'il y avait eu un attentat contre le président Rwandais. Elle avait appris cela par la radio des 1000 collines ( RTLM ) J'ai d'abord cru à un canular. Peu de temps après j'ai eu contact avec le Dr Monnet qui m'a confirmé la chose. Il la tenait de l'épouse d'un des pilotes Français de l'avion.

J'ai appris par le Dr Gerniers que la Tour de Contrôle avait posé la question de savoir si le Président du Burundi était à bord de l'avion à 4 ou 5 reprises. Ce n'est qu'à la 6ème question que le radio de bord a répondu positivement. Il m'a été rapporté que la dernière réponse du radio de bord a été " Ah, on nous attaque ! "

Vers 2200 hrs ou peu après nous avons téléphoné à un poste de la MINUAR qui n'était pas au courant de l'attentat.

Je ne sais rien dire d'autre.

(après lecture; persiste et signe dans notre carnet de renseignements)

Dont acte,

